

Le Petit Briennon

Le mot du maire

En cette fin d'année 2025, je souhaite évoquer les réalisations accomplies au cours de cette dernière année de notre mandat municipal, alors que les élections auront lieu les 15 et 22 mars prochains.

L'année 2025 a vu la poursuite et l'achèvement de nombreux programmes engagés durant le mandat, même si certains se termineront début 2026.

C'est le cas notamment du passage intégral en technologie LED des points lumineux de l'éclairage public, ainsi que celui des équipements communaux : salle polyvalente, salle du port, terrain de football, terrain de tennis (dans les jours à venir) et mise en valeur de l'église.

Cet investissement, conjugué à l'extinction nocturne de l'éclairage public, a permis de réduire de 50 % la consommation d'électricité, maintenant ainsi ces dépenses à un niveau stable malgré le contexte général.

La rénovation de la voirie communale s'est poursuivie avec deux nouveaux tronçons : l'un sur le chemin du Bois Cartal, l'autre route des Chambons.

Des aménagements pour la sécurité routière sont prévus début 2026, avec la pose de plots routiers au niveau du plateau traversant en face de la salle polyvalente, ainsi que route de Roanne, à proximité de l'arrêt de bus rue Saint-André, où un passage piéton sera créé à la suite de l'installation d'un nouvel abri de bus.

Pour continuer à sauvegarder le patrimoine de notre village, le conseil a entrepris une mission de rénovation énergétique pour la salle du port, ainsi que la salle polyvalente. Ceci nous a forcé à revoir totalement ce projet, en pensant aux besoins des habitants, des associations et des usagers de ces 2 bâtiments communaux qui deviennent vétustes. Nous avons donc demandé des subventions auprès des services de l'état pour rénover et agrandir la salle polyvalente afin de regrouper ces 2 salles sur le même site pour permettre notamment des économies au niveau des énergies .

En cette fin de mandat, je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe municipale pour son engagement au service de la collectivité et des habitants de Briennon. Lorsque je parle d'équipe, je pense bien sûr aux élus, mais aussi au personnel communal. Leur implication a permis de contenir les dépenses de fonctionnement, un enjeu primordial dans une période de restrictions budgétaires de nos différents partenaires.

Personnellement, et au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs voeux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2026.

Je vous invite à participer à la cérémonie des voeux qui se tiendra le **10 janvier à 11h00**, au restaurant municipal, entouré des élus municipaux. Ce sera un plaisir de vous y accueillir pour présenter ensemble les voeux pour 2026.

Les personnes arrivées sur la commune en 2025 sont invitées à se faire connaître en mairie (04 77 60 80 73 – mairie.briennon@wanadoo.fr). Lors de cette cérémonie, un livre sur l'histoire de notre commune leur sera remis.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Votre maire,

Jean Fayolle



Au fil du temps...



Vie de la commune

Eglise

L'église au cœur du village

Située au centre de la commune, l'église accueille chaque année de nombreux visiteurs : estivants, promeneurs venant du port ou usagers de la voie verte. Son décor peint, d'une grande qualité, constitue un patrimoine exceptionnel.

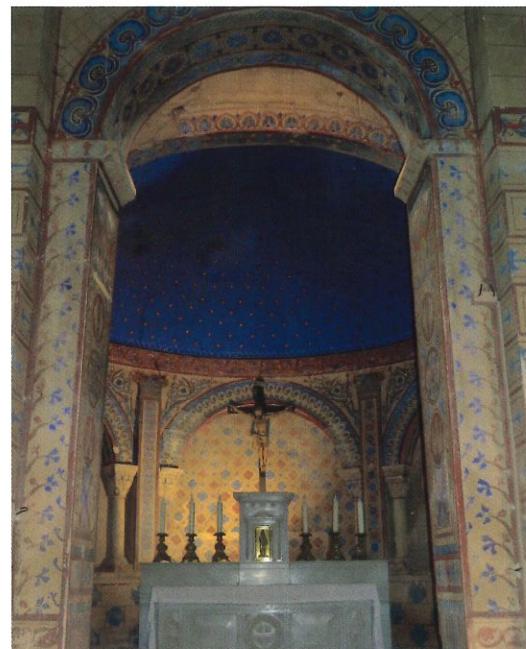
Une association engagée pour la préservation

Afin de préserver ce trésor, l'association « les amis de l'église de Briennon » a été créée par des habitants soucieux de sauvegarder le monument. Depuis sa fondation, elle a participé à de nombreuses réunions en mairie, notamment pour engager des travaux intérieurs destinés à maintenir et protéger les peintures.

Un diagnostic a été réalisé par une équipe d'architectes ; toutefois, plusieurs points restent à approfondir, en particulier ceux concernant la stabilité de l'édifice.

Faire vivre l'église au-delà du culte

L'association a également à cœur de faire vivre l'église au-delà des célébrations religieuses qui y sont régulièrement tenues. Elle a ainsi présenté son action lors des récentes Journées du Patrimoine. Des concerts ont déjà été organisés, et d'autres événements sont prévus.



Témoignage

Le pont de la Loire Briennon—Pouilly sous Charlieu:

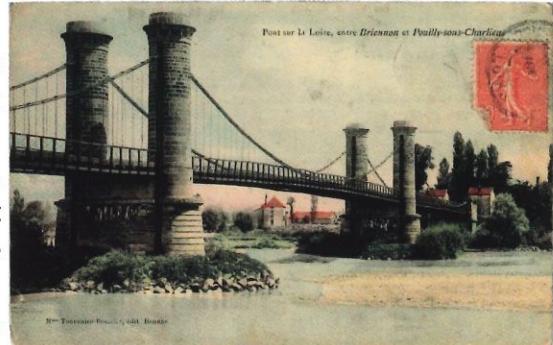
Un pont routier sur la Loire a vu le jour en 1834 avec un premier ouvrage suspendu. Dans l'entre deux guerres (1936-1937) il fut reconstruit en béton armé.

Le pont étant un point stratégique de passage de la Loire, le 19 juin 1940, lors de la retraite de l'armée française devant l'avancée allemande, il fut dynamité par les sapeurs du Génie polonais (alliés intégrés à l'armée française).

Après la destruction, un ouvrage provisoire passerelle a été mis en place pour maintenir la traversée entre 1941 et 1944.

Après la guerre, des réparations provisoires ont été effectuées pour le remettre en service (1946). Les années suivantes des modifications ont été apportées jusqu'en 1950.

Le pont tel que nous le connaissons aujourd'hui a une longueur de 180 mètres. Il est constitué de trois arcs en béton armé. En 2017 il fut élargi avec 2 trottoirs de 1,40m, ce qui permet d'avoir une bonne coactivité piétons - vélos.



La région Auvergne –Rhône-Alpes

Mutuelle Région

Le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes a sélectionné une mutuelle afin d'être proposée à la population. Des permanences auront lieu à la mairie le jeudi 22 janvier de 9h à 12h et le mardi 27 janvier de 13h30 à 16h30. **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** directement en mairie ou par téléphone 04 77 60 80 73. Pour plus d'informations: sur le site de la région <https://www.auvergnerhonealpes.fr/particuliers/mamutuelleregion> ou au 04 28 00 28 00.



Associations

zoom⁺

L'amicale de Briennon:

L'association est composée d'une tri-partie. Les présidents sont: M. Livet Ludovic (Section pêche), M. Livet René (Amicale) et M. Després Michel (section Boules). Ils ont donné un nouveau souffle à l'association, proposant à la location, un étang pour tous leurs pêcheurs, des rassemblements de boulistes ainsi que des concours accompagnés de repas conviviaux.

L'amicale est très présente dans le village part les diverses manifestations tout au long de l'année.

L'association est ouverte à tout le monde, il suffit d'une carte de membre pour pouvoir profiter de vos passions, que ce soit la pêche, les boules, ou même venir partager un moment agréable et convivial en partageant un verre de l'amitié.



ASSOCIATION G.D.D. DE BRIENNON

Le 23 septembre 2010 l'association Gymnastique Dynamique et Détente de Briennon inaugurait ses premiers cours avec Catherine Barberet comme professeur diplômée .

Au fil des années, le nombre d'inscrits est passé à 70. En 2023, Lilian Mancel rejoint l'association afin de faire pratiquer la gymnastique Dynamique.

La présidence est assurée par Evelyne Beroche-Bletterie, soutenue par plusieurs bénévoles.



Les cours ont lieu à la Salle du Port de Briennon. Les pratiques et horaires sont:

Lundi 17 h à 18 h – 18 h 15 à 19 h 15 – Pilates

Mercredi 10 h 15 à 11 h 15 – Stretching

Mercredi 18 h 30 à 20 h – Gymnastique Dynamique

Jeudi 9 h 30 à 10 h 30 – Gymnastique Douce

Contacts: Évelyne Béroche 07.49.25.30.86 ou Patricia Barthelon 06.50.62.40.80

Communication

	Mairie 04 77 60 80 73 mairie.briennon@wanadoo.fr https://briennon.fr
	Déchèterie intercommunale 04 77 69 03 06
	Communauté de Communes 04 77 69 03 06 www.charlieubelmont.com
	Ecole publique 04 77 60 81 42
	Portage de repas 04 77 60 80 73
	Cabinet infirmier 04 77 60 02 27
	ADMR 04 77 60 37 56 msstdenisdeca-bane@fede42.admr.org http://admr.org

Civisme et circulation

Nous comptons régulièrement des dégradations dans le village, comme: des poteaux de protection couchés, des vitres caillassées ou cassées, des panneaux de signalisation abimés, des grillages découpés, des décorations de noël abimés etc... De nouvelles dégradations ont eu lieu récemment sur des bâtiments communaux sous forme de graffitis. Ces dégradations sont punis par une amende allant jusqu'à 3750€ ainsi que des travaux d'intérêt général.



Infos Pratiques



Elections Municipale

Les élections municipales auront lieu le 15 mars pour le premier tour et le 22 mars pour le second tour.

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur la liste électorale de la commune. Pensez donc notamment en cas de changement de domicile à vous inscrire. La démarche doit être faite au plus tard le mercredi 04 février 2026 obligatoirement en ligne

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Etat civil au 05/12/2025

Naissances

TEIXEIRA Naël 15/04/2025; BARRALON Logan 25/05/2025; PAUPIER Clara 30/06/2025; LEVIF Anaïs 14/08/2025; LABROSSE Edward 09/09/2025; ROCHELINE Isaac 20/11/2025

Mariage

BERAUD Philippe - GACON Nathalie 01/02/2025; HUGUENIN Dylan - BIRARD Alexia Mary 03/05/2025; TIZIANEL Thomas - TRONCY Linda-Manuella 21/06/2025; DIAS Jonathan - TERRAILLON Morgane 13/09/2025

Décès

BREVET André 02/01/2025; DUSSAUCY Yves 06/01/2025; DÉPALLE Claudette épouse CHABANNE 26/01/2025; DUNEZ Henri 02/02/2025; CETINKAYA Bayram 28/02/2025; FERNANDEZ Odette épouse MICHAUD 06/03/2025; BUISSON Gilles 09/04/2025; TAILLARDAT Marcelle épouse SANGLÉ 21/04/2025; MARTINET Marie épouse CHARGROS 10/05/2025; COMBRISSEON Simone épouse LABOURÉ 24/05/2025; RAZE Marcelle épouse JACQUELIN 24/05/2025; BOZZOLI Maria épouse CAVICCHIOLI 28/05/2025; PHILIPPE René 09/06/2025; BUROC Simone épouse VERNAY 12/06/2025; DEMURE Josette épouse DELAHIAIE 15/06/2025; SAHNOUNE Halima épouse BENAMAR 21/06/2025; JACQUEMET Louis 09/07/2025; BOUZAN Jean-Claude 29/07/2025; MARQUIS Antoinette épouse LALOUEL 03/09/2025; GAUME Thérèse épouse SAUTET 22/10/2025; BRUHAT Marie 30/10/2025; DULAC Thérèse épouse DELAYE 23/11/2025; PRÉVÔT Andrée épouse DENIS 04/12/2025

TRANSCRIPTION DE DECES

OUDIN Thierry 07/01/2025; DUPRE Rose épouse LIVET 22/01/2025; CÔTE André 02/04/2025; HILAIRE Henri 13/06/2025; PIETTE Serge 26/07/2025; LAURENT Jean 22/09/2025; CHAUMET Lucette épouse GRAMAIN 06/10/2025; DÉCHELETTE Robert 19/10/2025